

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO EMIRATIE SICAV  
ARRETEE AU 30/06/2008**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2008.**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier avril au 30 juin 2008, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.500.018, un actif net de D : 9.490.287 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 70.720. Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 30 juin 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

**Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers**

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**Responsabilité de l'auditeur**

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Opinion**

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2008, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**Fayçal Derbel**

*TUNISO-EMIRATIE SICAV*  
*5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis*

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2008**

(Montants exprimés en dinar)

<b>ACTIF</b>	Note	30/06/2008	30/06/2007	31/12/2007
Portefeuille-titres	4	5 441 979	2 029 194	3 693 780
Obligations et valeurs assimilées		4 991 716	1 903 388	3 692 718
Titres OPCVM		450 263	125 806	1 062
Placements monétaires et disponibilités		4 043 865	115 874	255 582
Placements monétaires	5	2 379 669	-	204 070
Disponibilités		1 664 196	115 874	51 512
Créances d'exploitation	6	14 174	293	7 021
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>9 500 018</b>	<b>2 145 361</b>	<b>3 956 383</b>
<b>PASSIF</b>				
Opérateurs créditeurs	7	594	411	772
Autres créditeurs divers	8	9 137	3 871	10 973
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>9 731</b>	<b>4 282</b>	<b>11 745</b>
<b>ACTIF NET</b>				
Capital	13	9 259 611	2 064 345	3 717 334
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		84	-	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		230 592	76 734	227 304
<b>ACTIF NET</b>		<b>9 490 287</b>	<b>2 141 079</b>	<b>3 944 638</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>9 500 018</b>	<b>2 145 361</b>	<b>3 956 383</b>

TUNISO-EMIRATIE SICAV

5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2008</i>	<i>Période du 17/01 au 30/06/2007</i>	<i>Année 2007</i>
Revenus du portefeuille-titres	9	54 229	103 159	60 354	130 436
Revenus des obligations et valeurs assimilées		54 187	103 117	22 361	92 443
Revenus des titres OPCVM		42	42	37 993	37 993
Revenus des placements monétaires	10	21 785	26 970	2 579	19 433
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>76 014</b>	<b>130 129</b>	<b>62 933</b>	<b>149 869</b>
Charges de gestion des placements	11	(313)	(623)	(411)	(772)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>75 701</b>	<b>129 506</b>	<b>62 522</b>	<b>149 097</b>
Autres charges	12	(5 341)	(10 040)	(3 979)	(13 070)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>70 360</b>	<b>119 466</b>	<b>58 543</b>	<b>136 027</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		110 421	111 126	18 190	91 277
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>180 781</b>	<b>230 592</b>	<b>76 734</b>	<b>227 304</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(110 421)	(111 126)	(18 190)	(91 277)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		360	370	197	24
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		-	-	(35 295)	(33 914)
Frais de négociation		-	-	-	(118)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>70 720</b>	<b>119 836</b>	<b>23 445</b>	<b>102 019</b>

TUNISO-EMIRATIE SICAV

5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/04 au 30/06/2008	Période 01/01 au 30/06/2008	Période du 17/01 au 30/06/2007	Année 2007
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	70 720	119 836	23 445	102 019
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Résultat d'exploitation	70 360	119 466	58 543	136 027
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	360	370	197	24
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-	-	(35 295)	(33 914)
Frais de négociation	-	-	-	(118)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(319 209)	(319 209)	-	-
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	5 508 595	5 745 022	1 117 633	2 842 619
Souscriptions				
- Capital	6 417 467	7 442 133	2 170 500	6 668 400
- Régularisation des sommes non distribuables	149	150	(23 533)	(104 604)
- Régularisation des sommes distribuables	232 430	301 444	54 630	273 216
Rachats				
- Capital	(1 097 828)	(1 900 355)	(1 067 500)	(3 883 100)
- Régularisation des sommes non distribuables	(20)	(21)	19 976	70 646
- Régularisation des sommes distribuables	(43 603)	(98 329)	(36 440)	(181 939)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>5 260 106</b>	<b>5 545 649</b>	<b>1 141 079</b>	<b>2 944 638</b>
ACTIF NET				
En début de période	4 230 181	3 944 638	1 000 000	1 000 000
En fin de période	9 490 287	9 490 287	2 141 079	3 944 638
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	40 115	37 853	10 000	10 000
En fin de période	94 284	94 284	21 030	37 853
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>100,656</b>	<b>100,656</b>	<b>101,811</b>	<b>104,209</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,15%</b>	<b>2,35%</b>	<b>1,81%</b>	<b>4,21%</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtées au 30/06/2008

(Unité en Dinar tunisien)

## NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

## NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2008, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

**3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

**3.4- Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.5- Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

**TUNISO-EMIRATIE SICAV****5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2008 à D : 5.441.979 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2008	% Actif net
<b>Obligations des sociétés &amp; valeurs assimilées</b>		<b>4 864 302</b>	<b>4 991 716</b>	<b>52,60%</b>
<b>Obligations</b>		<b>900 000</b>	<b>915 728</b>	<b>9,65%</b>
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	300 000	312 138	3,29%
Emprunt Banque de l' Habitat	6 000	600 000	603 590	6,36%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>3 765 868</b>	<b>3 862 988</b>	<b>40,70%</b>
BTA 10/2013	100	98 300	101 888	1,07%
BTA 05/2022	900	875 700	883 240	9,31%
BTA 02/2015	685	699 728	714 452	7,53%
BTA 07/2017	300	297 810	314 342	3,31%
BTA 05/2022	1 100	1 084 600	1 093 624	11,52%
BTA 07/2017	700	709 730	755 442	7,96%
<b>Bons du Trésor Zéro Coupons</b>		<b>198 434</b>	<b>213 000</b>	<b>2,24%</b>
BTZC 10/2016	368	198 434	213 000	2,24%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>450 059</b>	<b>450 263</b>	<b>4,74%</b>
<b>Actions des SICAV</b>		<b>450 059</b>	<b>450 263</b>	<b>4,74%</b>
SICAV AXIS TRESORERIE	10	1 038	1 042	0,01%
SANADETT SICAV	4 250	449 021	449 221	4,73%
<b>TOTAL</b>		<b>5 314 361</b>	<b>5 441 979</b>	<b>57,34%</b>

**TUNISO-EMIRATIE SICAV****5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2008 à D : 2.379.669 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2008	% Actif net
<b>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation</b>	<b>667 208</b>	<b>669 849</b>	<b>7,06%</b>
BT CIL du 02/06/2008 (pour 360 jours au taux de 6,22%)	667 208	669 849	7,06%
<b>Comptes à terme</b>	<b>200 000</b>	<b>209 110</b>	<b>2,20%</b>
Placement au 07/08/2010 (au taux de 6,23%)	200 000	209 110	2,20%
<b>Certificats de dépôt</b>	<b>1 498 910</b>	<b>1 500 710</b>	<b>15,81%</b>
Certificat de dépôt au 16/06/2011 ( au taux de 6,22%)	500 000	501 037	5,28%
Certificat de dépôt au 04/07/2008 ( au taux de 4,72%)	499 476	499 843	5,27%
Certificat de dépôt au 04/07/2008 ( au taux de 5,1%)	499 434	499 830	5,27%
<b>Total</b>	<b>2 366 118</b>	<b>2 379 669</b>	<b>25,07%</b>

**TUNISO-EMIRATIE SICAV****5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 6: Créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2008 à D : 14.174 et représente, exclusivement, le montant des intérêts à recevoir au titre des dépôts à vue .

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2008 à D : 594 contre D : 411 au 30/06/2007 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/ 2008 à D : 9.137 contre D : 3.871 au 30/06/2007 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	1 630	369
Redevances du CMF	656	272
Rémunération du PDG	4 782	2 642
Loyer	996	518
Etat, taxes et versements assimilés	277	10
Autres	796	60
<b>Total</b>	<b>9 137</b>	<b>3 871</b>

**Note 9 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2008 à D : 54.229 contre D : 60.354 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et se détaille comme suit :

	Trimestre 2 2008	Période allant du 17/01 au 30/06/2007
<b><u>Revenus des obligations</u></b>		
- Revenus des obligations	7 755	-
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>		
- Intérêts des BTA et BTZC	46 432	22 361
<b><u>Revenus des OPCVM</u></b>		
- Dividendes	42	37 993
<b>TOTAL</b>	<b>54 229</b>	<b>60 354</b>

**Note 10 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04/2008 au 30/06/2008 à D : 21.785 contre D : 2.579 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et se détaille ainsi :

	Trimestre 2 2008	Période allant du 17/01 au 30/06/2007
Intérêts des billets de trésorerie	2 642	-
Intérêts des comptes à terme	2 520	-
Intérêts des dépôts à vue	14 245	293
Intérêts des certificats de dépôt	2 378	2 286
<b>TOTAL</b>	<b>21 785</b>	<b>2 579</b>

**Note 11 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2008 à D : 313 contre D : 411 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et représente le montant de la rémunération du dépositaire.

**Note 12 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er avril au 30 juin 2008 à D : 5.341 contre D : 3.979 pour la période allant du 17 janvier au 30 juin 2007 et se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2008</u>	<u>30/06/2007</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	746	369
Rémunération du CMF	1 505	272
Rémunération du PDG	1 566	2 642
Etat, taxes et versements assimilés	191	118
Loyer	373	518
Autres	960	60
<b>Total</b>	<b>5 341</b>	<b>3 979</b>

**TUNISO-EMIRATIE SICAV****5 bis Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis****Note 13 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 01 Janvier 2008 au 30 Juin 2008, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2007

Montant	3 717 334
Nombre de titres	37 853
Nombre d'actionnaires	64

Souscriptions réalisées

Montant	7 442 133
Nombre de titres émis	75 782
Nombre d'actionnaires nouveaux	66

Rachats effectués

Montant	(1 900 355)
Nombre de titres rachetés	(19 351)
Nombre d'actionnaires sortants	(13)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	370
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-
Régularisation des sommes non distribuables	129
Frais de négociation	-

Capital au 30-06-2008

Montant	9 259 611
Nombre de titres	94 284
Nombre d'actionnaires	117